
De l'homicide à la condamnation : l'expérience expiatoire d'une altérité radicale chez Albert Camus et Ousmane Sembene.

Aetius Bassintsa-Bouesso¹

Résumé : À travers un corpus composé de *L'Étranger* d'Albert Camus et *Le docker noir* d'Ousmane Sembene, la présente contribution étudie les modalités de perception de l'Autre, dès lors que celui-ci, d'un point de vue éthique ou racial, se démarque du groupe dominant. Dans cet exercice, la démarche retenue se veut comparative. Elle s'abstient cependant de céder à la tentation de prescrire un remède qui aurait la prétention d'annihiler la répulsion que celui-ci inspire (l'Autre). L'argument de base consiste à dire que les romans à l'étude questionnent les discours essentialistes les plus aberrants. En effet, en mettant en scène des figures de l'altérité réprimées par l'institution judiciaire, Camus et Sembene donnent à réfléchir sur des ressorts psychosociologiques collectifs qui sont facteurs d'exclusion, en mobilisant par ailleurs une imagerie inspirée de la doctrine chrétienne de l'expiation.

Mots-clés : Altérité, Camus, Sembene, inimitié, racisme, expiation.

Introduction

« Aujourd'hui maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile : "Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués". Cela ne veut rien dire » (Camus, 1942, p. 9). Qui ne se souvient de ces paroles par lesquelles s'ouvre *L'Étranger* d'Albert Camus ? Elles sont demeurées célèbres, précisément parce qu'elles résonnent, dans toute leur « banalité », comme le prélude d'une réflexion philosophique qui a tenu la critique en haleine. S'il y a en effet un aspect de ce roman qui a fait l'objet de nombreuses études, c'est bien son exotisme outrancier l'inscrivant dans le cycle de l'Absurde. Le dispositif narratif de l'ouvrage est particulièrement saisissant, notamment en ce qu'il déploie le récit froid et distant d'un personnage (Meursault) qui se rend coupable d'un homicide et s'expose à la peine de mort.

Sur une plage située à proximité d'une banlieue d'Alger, Meursault se retrouve face à l'Arabe qui, quelques heures auparavant, s'était bagarré avec

¹ Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal (Centre de Recherche sur la Critique Littéraire Africaine, membre associé).

son ami Raymond. Celui-ci se montre menaçant en sortant de sa poche un couteau. En réaction au reflet aveuglant du soleil que lui renvoie la lame du canif, Meursault lève la main pour se protéger le visage et presse accidentellement la détente du revolver qu'il a en sa possession. Le constat est sans appel : il vient de tuer son vis-à-vis (Camus, 1942, p. 93). Puis, pour une raison inexplicée, il brise un peu plus le silence de cette plage déserte avec quatre coups de feu supplémentaires. À ce stade du roman, Meursault a déjà déroulé la moitié de son récit en tant que narrateur autodiégétique. Il confie pourtant que « c'est là, dans le bruit à la fois sec et assourdissant [produit par le revolver] que tout a commencé » (Camus, 1942, p. 93). La suite de l'histoire montre comment « la réalité du verdict se construit [lors de son procès], à travers l'articulation réciproque des fantasmes matérialisés par le criminel dans le délit et les fantasmes matérialisés par la société dans la sanction pénale » (Verde, 1995, p. 23).

Or, suivant les rouages d'une telle intrigue, *L'Étranger* d'Albert Camus laisse apparaître de frappantes similitudes avec *Le docker noir* (1974) d'Ousmane Sembene. L'appartenance des deux textes à des aires culturelles différentes motive alors une étude comparative : nous entendons procéder à leur confrontation. En leur appliquant une clé de lecture empruntée à la psychosociologie², nous montrerons que ces deux romans développent des constructions symboliques plaçant leurs protagonistes dans la posture d'une altérité radicale.

Alfredo Verde a consacré à l'ouvrage de Camus un travail fort intéressant dans lequel il a analysé le procès de Meursault sous l'angle de la criminologie. Mais si l'orientation de son travail met l'accent sur le portrait moral de Meursault en suivant l'évolution de son comportement, c'est davantage la psychologie collective du groupe social au sein duquel il se trouve qui nous intéresse. De plus, notre champ d'investigation s'élargit au roman de l'écrivain sénégalais Ousmane Sembene en tenant compte d'un certain nombre de considérations idéologiques, afin de mettre en regard les deux textes en vue d'élucider leurs similarités et leurs dissemblances. Une telle démarche rendra compte d'une série de représentations qui éclairent d'un jour nouveau la problématique de l'altérité, telle qu'elle s'inscrit dans les deux romans.

Et pour cause, si le comportement de Meursault déroge aux codes de la société qui l'accueille au point qu'il y paraisse « étranger », comme le signale le titre du roman de Camus, Diaw Falla, le héros de Sembene, est pour sa part pris dans l'étau d'une machine judiciaire répressive, s'appliquant à lui non

² La psychosociologie nous paraît constituer un champ théorique adapté à l'orientation que nous voulons donner à notre démonstration du fait de son caractère transdisciplinaire. En effet, située à l'intersection de la psychologie, de la psychanalyse et de la sociologie, elle offre un terrain d'analyse intéressant pour la compréhension des modes de pensée collectifs qui (in)valident un certain nombre de comportements sociaux.

comme à un justiciable ordinaire, mais comme à un « nègre » dans un espace marqué par le racisme. Partant de ce constat, nous postulons que le profil victimaire caractéristique des deux personnages susmentionnés embrasse le modèle biblique expiant dont Jésus-Christ est la figure immanente.

1. Le criminel vu par le prisme de l'altérité

Comme le note Martin Brestman, « l'univers romanesque et la conception esthétique de Sembene sont fortement commandés par l'engagement et le désir de fonder une conscience sociale nouvelle » (Brestman, 1974, p. 395). Dans *Le docker noir*, le romancier sénégalais examine les tensions en présence quand, par les aléas de l'histoire commune des peuples, s'effectue la rencontre d'individus de groupes, mieux, de races différentes. Il ne faut pas s'y tromper, c'est bien parce qu'il est un négroïde que Diaw Falla est acculé dans une France où les opinions sont moulées dans un système de pensée catégorisant. Sa mère, Yaye Salimata, se montre lucide sur ce sujet quand elle dit : « Qui n'est pas de la race n'est pas un parent » (Sembene, 1974, p. 13).

Le roman de Sembene procède à l'analyse de considérations de l'ordre du racisme et offre un aperçu de la rhétorique qui contribue à l'échafaudage de stéréotypes au sujet des Noirs. Diaw Falla a quitté le Sénégal pour chercher fortune en France. En marge de son travail pénible de docker, il a écrit un roman pour répondre à l'ambition qui l'anime : devenir écrivain. Mais si louable soit-elle, cette ambition ne lui permet pas de triompher des *a priori* racistes et des considérations pseudo-scientifiques qui les accompagnent ; en témoigne le discours que l'avocat général prononce contre lui à l'occasion de son procès et qui sort du champ de l'objectivité : « le crime est si affreux, si bestial, qu'il est bien digne de son auteur qui n'a rien à envier aux fauves de sa jungle natale » (Sembene, 1974, p. 69).

Diaw Falla confie le manuscrit de son ouvrage à Ginette Tontisane pour qu'elle l'aide à le publier. Mais cette dernière, déjà autrice de deux romans, détourne l'œuvre en la publiant comme sienne. Alors que le héros de Sembene vit dans le dénuement, l'usurpatrice surfe sur le succès que lui procure le livre. Elle reçoit un prix littéraire prestigieux et sa popularité va crescendo. Quand elle est démasquée, son face à face avec le véritable auteur, qui a fait le voyage de Marseille à Paris pour lui demander des comptes, vire au drame : Diaw Falla la bouscule pendant leur altercation et sa tête se fracasse sur le rebord d'un meuble dans l'élan de sa chute. « Le nègre assassin de la célèbre romancière [est] arrêté » (Sembene, 1974, p. 26). Il se retrouve au cœur d'un procès sur lequel se focalise l'attention de l'opinion publique. Pendant ce temps, la presse colporte un discours haineux faisant de lui le symbole de l'insécurité grandissante dont les immigrés seraient responsables : « l'opinion des commerçants est ébranlée ; ils ont fait passer une pétition dans le quartier protestant auprès des conseillers municipaux, demandant l'expulsion des Noirs et des arabes qui ne vivent que de la rapine » (Sembene, 1974, p. 28).

La cour d'assise de la Seine le juge pour meurtre au premier degré, c'est-à-dire avec préméditation. Or, c'est malencontreusement que le héros de Sembene donne la mort à Ginette Tontisane, tout comme Meursault tue l'Arabe par inadvertance dans *L'Étranger*. Il n'y a pas en effet, chez ces personnages, de plans préalablement conçus en vue de commettre un homicide. Pourtant, les juges ne souscrivent guère à cet argument. Aucune circonstance atténuante ne leur est concédée.

En dépeignant des cloisonnements entretenus par d'aberrantes thèses raciales, Sembene travaille à susciter le décentrement du regard du lecteur vis-à-vis des supputations proclamées à l'encontre d'un individu parce qu'il représente une altérité. Dans l'espace-temps où évolue Diaw Falla, à savoir la France de la période coloniale, la cohabitation avec les minorités est perçue par le groupe majoritaire comme un risque pour son narcissisme, d'autant qu'un succès de cette cohabitation mettrait en péril ses illusions de supériorité. À la barre des accusés pendant les audiences, Diaw Falla est par conséquent en proie à des représentations mentales révélant son pessimisme quant à l'issue du procès. Son avocat, écœuré, ne peut que dénoncer une hostilité systémique à l'égard des Noirs. Puis, il fustige la partie adverse dont l'argumentaire reflète le ségrégationnisme qui touche l'ensemble de cette société :

— Oui, nous allons juger un homme alors que nous sommes seuls responsables. La loi ne fait pas de différence entre les êtres humains, mais notre cœur connaît les différences. Mon client, par la seule couleur de son épiderme, semble faire la preuve de sa culpabilité ; il est la brute capable de tout, le sauvage qui s'abreuve du sang de sa victime (Sembene, 1974, p. 72).

Dans *L'Étranger*, les ajustements séquentiels du récit sont certes nuancés, mais dans le fond, le discours social auquel ils font écho rejoint celui que fait entendre Sembene. Un discours blâmant le *Moi* avaricieux et féroce prêt à faire payer à Autrui « le crime de sa différence ». Le héros de Camus est un personnage agissant au gré de l'instant et se distinguant par son indifférence au monde. Meursault se laisse porter par les événements présents sans manifester un quelconque intérêt pour le passé, ni réfléchir à l'avenir. Il est simplement là. Réduit à une vie monotone, il se refuse à toutes formes d'émotivité et son comportement sort de la logique commune. Par exemple, l'idée que sa relation avec Marie devrait être déterminée par des sentiments l'indiffère. À la question de savoir s'il l'aime, sa réponse est : « cela ne v[eut] rien dire mais il me semble que non » (Camus, 1942, p. 57). Pourtant, sans avoir d'avis précis sur le mariage, il en contracterait bien un avec elle, si tel était le souhait de la jeune femme.

Alfredo Verde rappelle que lors du décès de sa mère, « les sentiments dépressifs restent si éloignés de lui qu'il est étonné d'entendre la plus chère amie [de cette dernière] pleurer » (Verde, 1995, p. 24). Meursault est un personnage controversé en ce qu'il prend tout le monde de cours ; tant par ce qu'il fait que par ce qu'il ne fait pas. C'est pourquoi, au palais de justice, il

devient une sorte d'attraction. Lui-même en prend conscience quand les gendarmes l'y conduisent :

La salle était pleine à craquer [...]. J'étais un peu étourdi aussi par tout ce monde dans une salle close. J'ai regardé encore le prétoire et je n'ai distingué aucun visage. Je crois bien que d'abord je ne m'étais pas rendu compte que tout ce monde se pressait pour me voir [...]. Il m'a fallu un effort pour comprendre que j'étais la cause de toute cette agitation (Camus, 1942, pp. 126-127).

De nombreuses inflexions font entrer Meursault dans un rapport de force implicite avec la société. Bien que réceptif à l'odeur de la chevelure de Marie, aux caresses de celle-ci dans l'intimité de sa chambre, son être intérieur reste dépourvu de la faculté d'exprimer les émotions. On attend de lui qu'il fonde en larmes pendant les obsèques de sa mère, qu'il éprouve des remords devant les juges après avoir tué l'Arabe, mais il ne fait rien de tout cela. Meursault est même psychologiquement absent à son propre procès. De fait, il fait voler en éclats les codes de conduite afférents au consensus social. Oscillent alors les pôles opposés que sont le « singulier » qu'il incarne et le « commun » dont le tribunal se veut le défenseur. Marc Verdussen le note à juste titre en ces termes :

L'accusation repose, pour l'essentiel, sur une attitude anticonformiste de Meursault face et suite au décès de sa mère, créant par là une dissymétrie entre le crime commis et le crime pour lequel il est condamné. Lui sont reprochés une indifférence émotionnelle et un détachement moral qui, bien qu'apparents, suffisent à le considérer comme dépourvu d'âme humaine. D'où sa dangerosité sociale (Verdussen, 2007, p. 50).

Comme c'est le cas avec Diaw Falla dans *Le docker noir*, la sévérité du regard que la société pose sur Meursault dévoile les limites des appréhensions des groupes dominants. En instituant les codes auxquels ils souscrivent en normes, ces derniers œuvrent à la relégation des individus qui y dérogent. Dans les romans à l'étude, Meursault et Diaw Falla sont soumis à un étiquetage sévère ayant pour corollaire un discours réprobateur : ce sont des « criminels ». Mais quelle est la nature véritable de leur crime ? Le regard posé sur eux dégage en réalité des airs de truisme. Il met en lumière leur statut précaire en tant que figures de l'altérité. Des mécanismes de différenciation, voire de hiérarchisation, tels que décrits par Achille Mbembe, sont alors actionnés contre eux dans ces sociétés de l'inimitié.

[Q]ui dit « sociétés de l'inimitié », indique Achille Mbembe, suggère la mise en branle d'une pulsion sinon pure, du moins d'une énergie fondamentale. Cette énergie est enrobée, consciemment ou non, dans la poursuite d'un désir, de préférence un désir-maître. Ce désir-maître, à la fois champ d'immanence et force faite de multiplicité, a pour point de fixation un ou plusieurs objets. Hier, ces objets avaient pour noms privilégiés le Nègre et le juif. Aujourd'hui Nègres et juifs ont d'autres prénoms [comme] l'étranger, l'immigré, l'intrus (Mbembe, 2015, p. 62).

La société exige de Meursault une conduite qu'il ne sait pas adopter. Non qu'il s'agisse de sa part d'un refus catégorique, mais simplement parce que cette société est en déphasage avec l'idiosyncrasie du personnage de Camus. À tout point de vue, sa personnalité atypique s'avère transgressive pour elle. Meursault est différent, cela suffit à sa condamnation, tout comme le fait que Diaw Falla soit noir constitue ce qui rend inéluctable son incarcération. Inaudibles, les paroles psalmodiées par le président de la cour lors des formalités procédurales sont, dans *Le docker noir*, une métaphorisation de la prise de distance du corps social vis-à-vis de Diaw Falla. Nous en voulons pour preuve l'occurrence citationnelle ci-après, signalant ses impressions quand il entre dans la salle du tribunal où il est appelé à comparaître :

La salle immense était trop petite pour contenir tant de gens [...]. Sa pensée et son corps étaient si tendus qu'il balbutiait. Il y eut un temps lourd d'attente. À sa gauche, le bruit restait confus. À la dérobée, il examina la foule avec l'espérance d'y voir une figure amie : en vain. Personne à qui accrocher un regard d'espoir. À quelque chose près, tous se ressemblaient, pas une tache noire (il faut entendre pas un seul nègre comme lui). Il se replia sur lui-même, mais resta sur le qui vivre. Il était le point de mire [qui cristallisait leur mépris] (Sembene, 1974, pp. 44-45).

Ainsi s'énonce, dans le corpus à l'étude, le subjectivisme des groupes dominants et les effets de leurs passions devant l'étrangeté redevable à l'altérité. En tant qu'individu racisé dans la société française décrite par Sembene, Diaw Falla participe assurément d'un autre ordre, non conventionnel. La psychologie collective de cette société qui accrédite l'identité (au sens de « ce qui est identique ») se trouve mise à mal par une instance intrusive (lui), cantonnée par conséquent dans « la faute ». Ici, la rencontre avec l'altérité se fait selon des modalités qui découlent de constructions occasionnant la haine des Noirs (Herfray, 1996, p. 80). Diaw Falla est appréhendé selon un héritage névrotique qui commande l'antipathie. Le fait qu'il soit noir fait de lui une sorte d'énigme qui étreint l'esprit du groupe dominant à sa perception.

Laurence Perron, alors qu'elle s'intéresse aux représentations littéraires du métis chez Kim Lefèvre, souligne justement que l'Autre est souvent vu comme un agent horrifique que l'on soumet alors à une artillerie idéologique l'érigeant en symbole de l'abjection. Dans le corpus à l'étude, sa représentation touche effectivement au régime de l'imaginaire qui génère de l'hostilité. Elle crée des marges différentielles au-delà desquelles sont repoussés ceux que les sociétés décrites par Camus et Sembene refusent d'intégrer. Meursault et Diaw Falla sont, à n'en point douter, deux personnages s'inscrivant dans un dépassement du « commun » au travers de leur différence. Ce sont des contre-modèles expressément conçus par deux auteurs désireux de prendre à contre-pieds des discours collectifs ancrés dans des présupposés de légitimation. Chez Camus, cela s'effectue en éclaboussant le conformisme social déraisonné, tandis que Sembene opte pour la dénonciation de la négation d'Autrui qui prend forme dans le racisme.

2. Un simulacre de procès dans le dispositif narratif

Dans *L'Étranger*, le dispositif narratif privilégie l'angle de perception de Meursault. Son point de vue est celui par lequel s'opère l'exposition des faits. Meursault est un personnage-narrateur qui raconte le déroulement d'un simulacre de procès au centre duquel il se trouve. Sa confrontation avec le tribunal est celle d'un individu soumis à la force répressive du corps social dont l'institution judiciaire est le bras armé. Pour la justice, son procès est l'occasion de réaffirmer l'ordre des choses qu'elle défend. « Dès le départ, il y a donc un déséquilibre : tout le poids des valeurs d'une majorité allié à toute la force d'un appareil d'État et, un comportement délinquant et un individu déjà minoritaire » (Robert, 1982, p. 22).

Meursault raconte le défilé des témoins devant le prétoire : le directeur de l'asile, le vieux Thomas Pérez, Raymond, Masson et Salamano. Les voix de ces derniers se font entendre, mais jamais elles ne se substituent complètement à la sienne car c'est toujours lui (Meursault) qui rapporte leurs propos. Le jeu polyphonique propre aux échanges dialogales qui ont lieu pendant l'audition de ces témoins est donc oblitéré au bénéfice d'un discours monodique.

Meursault raconte les scènes théâtralisées auxquelles son procès donne lieu et vis-à-vis desquelles il prend ses distances. Dans cet exercice, il présente « au lecteur moins les faits en eux-mêmes que la façon dont il les voit » (Jouve, 2006, p. 28). Ainsi passe-t-il pour un prévenu qui endosse de façon ponctuelle le statut d'un spectateur installé en retrait pour suivre ce qui se dit à propos de sa propre personne : « Même sur un banc d'accusé, il est toujours intéressant d'entendre parler de soi. Pendant les plaidoiries du procureur et de mon avocat, je peux dire qu'on a beaucoup parlé de moi et peut-être plus de moi que de mon crime » (Camus, 1942, p. 149). De l'avis d'Alfredo Verde, ce processus

marque une répétition de la persécution, même si Meursault réussit maintenant à se voir en face et à se mettre à la place des autres [...]. Les témoignages orchestrés par l'accusation le clouent rapidement au vrai délit pour lequel on a l'intention de [le condamner], le matricide [...]. Meursault a bien tué l'Arabe de façon préméditée, justement parce qu'il a pu tuer symboliquement sa mère (Verde, 1995, p. 28).

Le roman d'Albert Camus présente, à première vue, un homme mis aux arrêts pour avoir rompu, en commettant un homicide, l'équilibre qui s'impose à tous par rapport à la règle de droit proscrivant ce délit. Mais, en réalité, son crime est instrumentalisé par les gardiens d'une morale sociale voyant en lui l'incarnation d'une répugnante anormalité. Dans ces conditions, dès l'instant où il comparait au tribunal, tout est joué d'avance.

Dans *Le docker noir*, le dossier d'accusation monté contre Diaw Falla lui impute un comportement doublement répréhensible : l'accusation de meurtre au premier degré s'accompagne de celle de viol. À en croire les allégations du médecin légiste ayant autopsié le corps de la victime, « chez

les Noirs, c'est une chose naturelle, surtout quand il s'agit d'une femme blanche. Ils sont fascinés par la blancheur de la peau qui est plus attirante que celle des négresses » (Sembene, 1974, p. 54). En outre, l'auctorialité du *Dernier voyage du négrier Sirius*, le fameux roman accaparé par Ginette Tontisane, n'est pas reconnue à Diaw Falla. Un Nègre, soutient le procureur, ne saurait être l'auteur d'une si belle production de l'esprit (Sembene, 1974, p. 69).

La reconstitution du portrait de Diaw Falla pendant le procès obéit à une décharge cathartique contre la minorité noire dont il est issu. Le narrateur présente les événements de façon impersonnelle mais il ne se montre pas pour autant impartial. Sa voix épouse, à bien des égards, celle de l'auteur au travers de commentaires indignés, fustigeant une société ségrégationniste. Les options narratives retenues par Sembene consacrent l'omniscience de ce narrateur. Cela permet au lecteur d'augurer des appréhensions de tous les acteurs du procès. Soucieux de rester fidèle aux faits, le narrateur décrit le procès de manière à amener le lecteur de le « visualiser ». Il faut y voir la prémisse d'une écriture filmique, quand on sait que Sembene passera, après la publication de ce premier ouvrage, de la mise en texte de narrations romanesques à la réalisation d'œuvres cinématographiques (Cagnan, 2020, p. 144).

Les témoins à charge présentés au tribunal, microcosme de cette société raciste, élaborent des stéréotypes qui composent un éventail de simplifications dépréciatives au sujet des Noirs. Leurs idées reçues orientent lamentablement leurs déclarations. La femme de ménage, l'éditeur de Ginette Tontisane, le médecin légiste, l'expert en psychologie criminelle, s'expriment tous sur un ton monocorde. Ils produisent à l'unisson des déclarations racistes pour incriminer Diaw Falla. L'affaire ayant conduit le personnage de Sembene devant la justice est abordée, par ces témoins, au travers de croyances routinières qui vont servir de base au réquisitoire du procureur :

Quels sont les points en litige ? La mise en accusation met en évidence le crime, la défense cherche je ne sais quoi pour vous prouver que la mort de Ginette n'était pas préméditée. L'accusé cependant est venu tout exprès de Marseille, pourquoi ? « Il a été volé », dit-il. Mais à quoi sert la police ? [...]. Il faut que justice soit faite au nom de la famille éplorée de Ginette Tontisane, au nom de la société ! Le crime de Diaw Falla bafoue nos institutions. Ce monstre prétend être l'auteur du « Négrier Sirius » ! Cette insulte à nos lettres est aussi un délit (Sembene, 1974, p. 69).

Le docker noir d'Ousmane Sembene ne s'embarrasse guère de digressions tropiques face à la question du racisme. Ce roman actualise les apories d'une société autocentrée et mue par d'aberrants préfabriqués. Ces productions de l'esprit s'inscrivent, en lieu et place de la vérité, dans un imaginaire collectif que le romancier dépeint de façon abrupte. Elles confortent les juges dans l'idée que Diaw Falla ne serait qu'un meurtrier « sauvage » et « pétulant ». Force est de constater que le raisonnement les amenant à formuler une telle

conclusion s'articule sur un mode de pensée lacunaire.

3. Pour une reconfiguration de l'expiation christique

Le dogme chrétien axé sur la notion de rédemption laisse entendre que la mort du Christ serait un sacrifice qui répondrait à la nécessité de délivrer l'homme du péché. Si par sa mort le Christ paie le prix des fautes de l'humanité et la réconcilie avec Dieu (Nadeau, 2005, p. 6), dans *L'Étranger* et *Le docker noir*, les condamnations de Meursault et Diaw Falla ont vocation à réconcilier la conscience humaine avec elle-même. Une conscience qui, aux yeux de Camus et Sembene, est dépravée et corrompue par la propension à l'ostracisation de l'Autre.

Dans les évangiles, l'expiation est aussi présentée comme un fait amorçant l'inversion du cours de l'histoire des hommes. Nous entrons là dans la logique de la récapitulation accolée au sacrifice christique. Ici, par la désobéissance d'Adam l'homme devient sujet à la mort, tandis qu'inversement par l'obéissance du Christ, qui accepte de boire la coupe amère que Dieu lui a réservée, celui-ci accède à la vie éternelle. Il est vrai que dans le roman d'Ousmane Sembene, Diaw Falla, qui se réfère explicitement aux écritures bibliques, s'abstient d'abord de se comparer à Jésus (Sembene, 1974, p. 211), mais comme lui il consent à son destin funeste : « Pour moi, la mort serait une délivrance, je l'attends comme un amoureux languissant pour sa belle » (Sembene, 1974, p. 208).

Encellulé, Diaw Falla est tourmenté. Ses pensées vagabondent à la recherche d'un souffle nouveau. Il professe ce qui se présente à lui comme une évidence : « Je ne me fais pas d'illusion quant à leur clémence » (Sembene, 1974, pp. 206-207). Cela fait penser à l'épisode biblique qui précède la passion du Christ dans le jardin de Gethsémani, où Jésus appréhende sa mort de façon prémonitoire³. Au fond de sa cellule, Diaw Falla passe des jours sombres, des nuits glacées et humides. Il y mange pour seule nourriture du pain mal cuit avec un bouillon qui a le goût d'une mixture de détritrus. Il y a matière à considérer que la condamnation à la perpétuité est, pour ce personnage, une ultime flagellation venue conclure une vie marquée par le travail difficile de docker, le chômage par intermittence, la séparation d'avec Catherine (sa compagne), le désœuvrement, la relégation, bref, tout un « chemin de croix ».

La métaphore de l'agneau immolé, convoquée par la liturgie du sacrifice, inspire aussi à Sembene certaines séquences de son roman. Diaw Falla souffre pour une cause qu'il convient de scruter à l'échelle de notre humanité, tout comme les interprétations néotestamentaires inscrivent le

³ Se référer par exemple au livre de Mathieu (*La Bible*), notamment au chapitre 26, versets 36 à 46.

calvaire du Christ dans le cadre d'un plan de salvation conçu pour l'ensemble du genre humain. La nuance réside en ce que l'imagerie chrétienne de l'agneau immolé est, dans *Le docker noir*, remplacée par celle de la corrida pour dire l'animosité des groupes dominants. En effet, Diaw Falla analyse son sort à la lumière de cette pratique dont l'issue est la mise à mort d'un taureau. Partant de cette donnée, il faut signaler qu'en plus d'exposer une série de faits, le roman de Sembene tend à en proposer lui-même des pistes de lecture. Le narrateur rapporte :

Il se mit à penser à ceux qui étaient de l'autre côté et à ceux qui étaient dans la même position que lui. Sous l'angle d'une vision double, cela lui faisait penser à une corrida, le taureau à tuer, ou le matador... Puis la foule beuglante criant à mort. L'homme doit mourir ou la bête sans qu'aucune pitié ne vienne affecter les spectateurs, ni l'un ni l'autre est un assassin : que le matador tue, le voilà devenu une idole ; si l'animal tue, c'est horrible... Pourtant...il se voit piochant jusqu'au crépuscule de la vie pour payer cette Dette qui se répercutera sur tous ses descendants. Le plus mauvais créancier était la société qui réclamait toujours son dû et, même payé, ne l'effaçait jamais (Sembene, 1974, pp. 43-44).

Cette figuration donne au roman de Sembene une teneur symbolique. Les effusions lyriques que l'on pressent dans la narration sont adossées sur un dolorisme qui communique le tragique de la situation de Diaw Falla. Une situation analogue à celle du Christ. Le lecteur est pris à témoin face à cette analogie. Elle se dessine d'abord en filigrane. Puis, le héros de Sembene l'entérine explicitement au moment où il tient des propos lui permettant de se mouler dans une christologie sacerdotale de l'expiation : « Jésus m'aurait compris, il a [aussi] souffert pour les hommes et par les hommes » (Sembene, 1974, p. 211).

Cependant, dans *L'Étranger*, Meursault ne manifeste aucune sensibilité religieuse. Lors de son interrogatoire, le juge d'instruction est médusé de l'entendre dire qu'il ne croit pas en Dieu. Celui-ci sort de son tiroir un crucifix d'argent et met en avant sa foi « d'une façon passionnée » (Camus, 1942, p. 105), pour pousser Meursault à admettre que son crime était volontaire. Il soutient que Dieu efface les péchés des hommes s'ils les confessent, mais Meursault campe sur ses positions d'athée. Ensuite, Meursault désavoue l'aumônier de la prison où il est incarcéré. L'idée que l'homme d'Église aurait le pouvoir d'accorder l'absolution lui paraît complètement farfelue, de même qu'il juge ridicule celle d'une possible vie exaltante après la mort.

Agacé par la doctrine par laquelle le prêtre tente de l'amener à donner un sens spirituel à ses derniers jours, il hurle de colère. Pour lui, envisager l'au-delà conformément à l'eschatologie chrétienne est insoutenable. Sa vérité personnelle, il la tient et nul ne peut l'en déposséder : elle se situe dans des postulats considérant la vie (avant ou après la mort) comme dénuée de sens. Ce stade du roman est un temps fort de la manifestation de la vision du monde de Camus se traduisant dans la philosophie de l'Absurde.

Toutefois, remarquons que la manière dont Meursault accueille sa condamnation le ramène à une posture christique, car accompagnée de l'idée d'un affranchissement. L'épilogue de *L'Étranger* est en effet conçu au miroir des évangiles, à l'instar de ce que nous avons noté dans le roman de Sembene. La recevabilité de cet argument tient précisément au fait que le héros de Camus conçoit lui aussi sa mise à mort comme une délivrance de la vacuité du monde. Il le suggère en des termes qui, en fin de compte, réaffirment l'étrangeté de son être tout en la poussant au paroxysme :

Comme si cette grande colère m'avait purgé du mal, vidé d'espoir, devant cette nuit chargée de signes et d'étoiles. Je m'ouvris pour la première fois à la tendre indifférence du monde [...]. J'ai senti que j'avais été heureux, et que je l'étais encore. Pour que tout soit consommé, pour que je me sente moins seul, il me restait à souhaiter qu'il y ait beaucoup de spectateurs le jour de mon exécution et qu'ils m'accueillent avec des cris de haine (Camus, 1942, pp. 183-184).

Conclusion

En définitive, *L'Étranger* d'Albert Camus et *Le docker noir* d'Ousmane Sembene sont des romans exposant des faits qui rendent compte des insuffisances des sociétés humaines. Le rapport des personnages à autrui, aux mœurs, à l'existence et à la mort, s'en trouve affecté. Les sociétés de référence dans lesquelles nous plongeons ces deux romans sont des institutions dont les principes et les lois ne parviennent à être assorties à la différence. De là leur refus de l'accepter et la violence subtile qu'elles lui infligent. Dans ce sens, ces sociétés sont confrontées à leurs propres limites. La machine judiciaire punitive qu'elles brandissent, au lieu de les conforter dans une position de « maîtrise », ne fait que les mettre face à leurs propres lacunes. L'aversion qu'elles ont pour la différence les conduit à voir en elle la matérialisation d'une infamie dangereuse pour la cohésion du groupe. Cela est révélateur d'une psychologie collective qui cautionne les verdicts punitifs de tribunaux se complaisant à « dire le droit » sans véritablement « rendre justice ». Meursault et Diaw Falla en sont assurément les victimes. De l'expérience expiatoire de ces personnages, tous deux figures de l'altérité, émerge l'ambition particulière qu'Albert Camus et Ousmane Sembene assignent à la littérature : libérer les esprits bornés de l'emprise du fanatisme et de l'intolérance.

Ouvrages cités

- BRESTMAN, Martin. « L'esthétique romanesque de Sembene Ousmane ». *Études littéraires*. 7. 3 (1974) : 395-403.
- CAGNAN, Edoardo. « Ousmane Sembene, 1956-1966 : s'octroyer une place dans le champ littéraire », *Études littéraires africaines*. 49 (2020) : 141-155.
- CAMUS, Albert. *L'Étranger*. Paris ; Gallimard, 1942.
- HERFRAY, Charlotte. « Altérité et différence », *Autres temps*. 51 (1996) : 77-83.
https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1996_num_51_1_1898 (site consulté le 10 octobre 2022).

JOUVE, Vincent. *La poétique du roman*. Paris: Armand Colin, 2006.

MBEMBE, Achille. *Politiques de l'inimitié*. Paris : La découverte, 2015.

NADEAU, Jean-Guy. « La souffrance rédemptrice : légitimation ou subversion religieuse de la violence ? », *Théologiques*. 13. 2 (2005): 5-20. <https://www.erudit.org/fr/revues/theologi/2005-v13-n2-theologi1385/013602ar.pdf> (site consulté le 15 février 2022).

PERRON, Laurence. « L'Autre et le métis : inscription de l'altérité dans la parole et dans le corps dans *Métisse blanche* de Kim Lefèvre », *Postures*. L'autre : poétique et représentations littéraires de l'altérité. 25 (2017). <https://revuepostures.com/fr/articles/perron-25> (site consulté le 19 février 2022).

ROBERT, Pierre. « Le procès criminel : éléments d'une approche socio-juridique de la procédure pénale », *Criminologie*. 15.1 (1982): 21-37 <https://core.ac.uk/download/pdf/59268211.pdf> (site consulté le 12 octobre 2022).

SEMBENE, Ousmane. *Le docker noir*. Paris : Présence Africaine, 1974.

VERDE, Alfredo. « Délit, procès et peine dans *L'étranger* d'Albert Camus », *Déviance et société*. 19. 1 (1995): 23-33. https://www.persee.fr/doc/ds_0378-7931_1995_num_19_1_1560 (site consulté le 29 octobre 2022).

VERDUSSEN. Marc. « L'étranger. Sur les révoltes fondatrices d'Albert Camus contre le mensonge, l'injustice et la violence ». *Droit et littérature*. Louvain-la-Neuve : Anthémis, (2007) : 45-61.